



Revue de presse

N° 27 - vendredi 5 décembre 2013

SOMMAIRE

Dossier Spécial TVA N°6

 Le monde du cheval manifeste à Bordeaux contre "l'équi-taxe" **29 novembre 2013**

 Manifestation contre « l'équitaxe » **29 novembre 2013**

 Equitaxe : « On est des agriculteurs en circuit court » **29 novembre 2013**

 Lettre aux centres équestres **21 novembre 2013**

 Centres équestres : "Le gouvernement va condamner à mort cette filière » **27 novembre 2013**

 Manif anti TVA à Paris **29 novembre 2013**

 TVA : 500 cavaliers manifestent à Bordeaux **29 novembre 2013**

 Jean Rocherfort : "Le contact des chevaux n'est pas innocent" **29 novembre 2013**

 Bordeaux : les cavaliers ont manifesté sur les quais contre la TVA **29 novembre 2013**

 Le gouvernement tente de calmer les frondes anti-TVA **29 novembre 2013**

 La France va demander des dérogations sur la TVA équestre **30 novembre 2013**

 Contre la hausse de la TVA, des poneys défilent sur la Prom' **1er décembre 2013**

 TVA équestre : opérations escargot ce lundi en Ile-de-France **1er décembre 2013**





Revue de presse

N° 27 - vendredi 5 décembre 2013

SOMMAIRE

Dossier Spécial TVA N°6

	CHRISTIAN ESTROSI MANIFESTE À CHEVAL SUR LA PROMENADE DES ANGLAIS À NICE	1er décembre 2013
	Le salon du Cheval jusqu'au 8 décembre	1er décembre 2013
	Routiers et centres équestres : un lundi noir sur les routes	1er décembre 2013
	"Hier j'étais champion, demain je serai en lasagnes - Non à la TVA"	1er décembre 2013
	Des chevaux défilent à Nice contre l'"équitaxe"	1er décembre 2013
	"Les poneys sont dans la rue" à Nice	1er décembre 2013
	Une centaine de camions en route vers Paris contre la TVA équestre	1er décembre 2013
	La mobilisation contre l'écotaxe ne faiblit pas	1er décembre 2013
	Routiers et centres équestres perturberont le trafic lundi	1er décembre 2013
	Tornado, Princesse et l'équitaxe	2 décembre 2013
	Intervention de Louis Sagot Duvaux	2 décembre 2013
	Routiers, centre équestres... Le point sur les perturbations	2 décembre 2013
	TVA : le PCF soutient les clubs équestres	2 décembre 2013



Revue de presse

N° 27 - vendredi 5 décembre 2013

SOMMAIRE

Dossier Spécial TVA N°6

	Jean-Vincent Placé dit-il vrai sur l'équitation ?	2 décembre 2013
	Pourquoi la TVA met en péril l'équitation française	2 décembre 2013
	Jean Rochefort, passionné de cheval, prend position contre "l'équitaxe"	2 décembre 2013
	Une centaine de camions mobilisés contre la TVA équestre	2 décembre 2013
	Ecotaxe et TVA: routiers et centres équestres manifestent, perturbations attendues	2 décembre 2013
	Routiers et centres équestres. Légères perturbations sur les routes	2 décembre 2013
	Ecotaxe, TVA: les routiers marquent le pas, les dirigeants de centres équestres mobilisés	2 décembre 2013
	La profession tente de résister face à la tempête (AG de la FNC)	3 décembre 2013
	La ruade de Meura contre « l'équitaxe »	3 décembre 2013
	Les centres équestres vont convoier leurs poneys jusqu'à Bruxelles	3 décembre 2013
	Narbonne. L'équitaxe pourrait faire l'objet d'assouplissement	5 décembre 2013
	« On peut s'arranger » : quand les Français utilisent le « black » comme système D	5 décembre 2013



GENERALI
Solutions d'assurances



PAG-D



EQUIP HORSE
www.equiphorse.com





29 novembre 2013

Le monde du cheval manifeste à Bordeaux contre "l'équi-taxé"

Les professionnels de la filière équestre défilent dans les rues de Bordeaux ce vendredi pour dénoncer la hausse de la TVA concernant leur activité. Elle doit passer de 7 à 20% au 1er janvier prochain.



Les manifestants devant la place des Quinconces à Bordeaux © Radio France

Le cortège s'est élané du hangar 21 sur les quais de la Garonne à Bordeaux. Les propriétaires de centres équestres sont venus [protester contre la hausse programmée de la TVA de 7 à 20%](#) dans la filière équestre au 1er janvier prochain. Le taux n'avait pas changé depuis 2005. Selon les professionnels, cette augmentation met en péril de nombreuses entreprises.

L'équitation est pratiquée aujourd'hui par 800 000 licenciés en France.

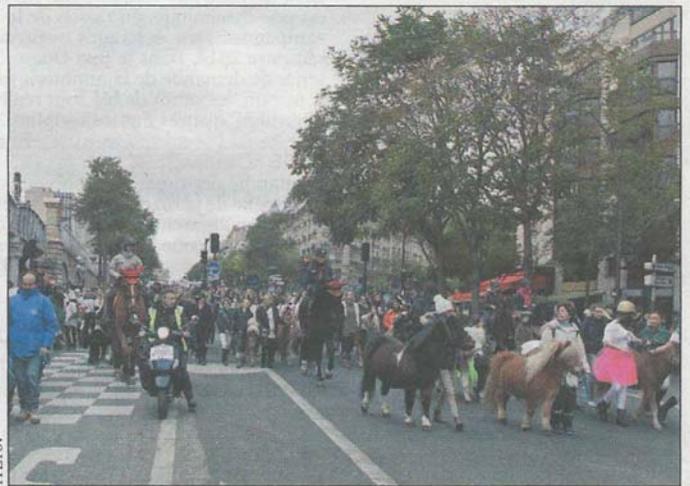


CHEVAL Poneys et cavaliers ont manifesté à Paris contre la hausse de la TVA sur les activités équestres.

Manifestation contre «l'équitaxe»

Une centaine de poneys et des milliers de cavaliers ont manifesté à Paris le dimanche 24 novembre. Selon les organisateurs, ils auraient été près de 25 000 à battre le pavé pour protester contre la hausse de la TVA de 7 % à 20 % sur les activités équestres à l'appel de la Fédération française d'équitation, la Fédération nationale du cheval (FNC) et du Groupement hippique national qui s'étaient réunis sous la bannière «l'équitation en péril». Cette hausse de la TVA, appelée aussi «équitaxe», impacte également les éleveurs de chevaux. Marianne Dutoit, la présidente de la FNC le confirme : «les éleveurs ont été les premiers à être touchés par la hausse de la TVA l'année dernière. On sait aujourd'hui que tous les éleveurs de France vendent leurs produits en dessous des coûts de production. A l'époque, nous n'avions pas les moyens juridiques de mener la bataille et puis on se disait que toutes nos activités de diversification n'étaient pas impactées. Avec cette «équitaxe», ce n'est plus le cas. A partir du 1^{er} janvier 2014 (Date de la mise en place du taux de TVA à 20 % nldr), ce sera terminé pour nous...»

Mesures insatisfaisantes
En guise de réponse à la grogne généralisée, le gouvernement



Les amateurs de chevaux et les professionnels des centres équestres ont réussi leur mobilisation contre la hausse de TVA.

pose trois mesures d'accompagnement pour neutraliser l'impact de la hausse de la TVA en 2014. A savoir : le recours au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) qui permettrait une baisse des charges équivalente à 6 % de la masse salariale ; les contrats conclus avant le 31 décembre 2013 continueraient de bénéficier du taux réduit jusqu'à leur terme ; enfin, serait créé un « fonds cheval » géré par les représentants de la filière eux-mêmes. De leur côté, les sénateurs ont adopté, le soir du 23 novembre, un amendement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2014 visant à appliquer une TVA

à taux réduit de 5,5 % pour «les prestations de services correspondant exclusivement au droit d'utilisation des installations équestres utilisées à des fins d'activités physiques et sportives». Des mesures qui ne satisfont pas la profession. «Nous avons rencontré les ministres Stéphane Le Foll et Bernard Cazeneuve. Ils nous disent qu'ils ne peuvent rien faire car c'est une directive européenne. Nous, on pense qu'il y a encore des choses à faire. Il faut que la directive TVA soit revue au niveau européen», lance Marianne Dutoit. La FFE, la FNC et le GHN comptent renouveler leur action à Bruxelles.

Equitaxe : « On est des agriculteurs en circuit court »



Le

Entretien avec Pascal Bioulac, président du Groupement hippique national (le syndicat patronal des centres équestres) et du groupe Cheval auprès du Comité des organisations professionnelles agricoles-Confédération générale de la coopération agricole (COPA-Cogeca), le syndicat agricole européen.

Quelle est l'origine de cette taxe à taux réduit appliquée au monde de l'équitation ?

Il faut revenir au début des années 1980 et à la mutation que le milieu a connue. Jusqu'alors, l'équitation, avec ses origines militaires encore très marquées, était réservée plutôt aux notables et aux nantis. On a commencé à cette époque à trouver des gens qui avaient envie de développer une pédagogie active. Devant cet engouement, on a vu assez rapidement une France de privés se prendre en charge et des centres ont vu le jour, mais jusqu'en 2004, on était entre deux statuts, à la fois agriculteurs et commerciaux. La chambre d'agriculture nous renvoyait vers la chambre de commerce, et la chambre de commerce nous répondait « vous êtes des paysans ».

Du coup, on s'est appuyé sur une directive européenne qui permettait aux Etats membres d'appliquer un taux de TVA réduit sur les installations et la pratique sportives. En 2004, on a obtenu ce taux réduit et en 2005 on est passé à un statut d'agriculteur.

Quelles ont été les conséquences de ce changement de taux de TVA ?

La France a été vraiment précurseur d'un système, qu'on pourrait résumer par la mutualisation du cheval : un équidé pour dix personnes. En Allemagne, par exemple, ça n'existe pas. On fait une initiation, puis on vend le cheval en pension. Chez nous, le système s'est dopé avec la création de ces poney-clubs.

Avant 2004, un instructeur était soumis aux BNC (bénéfices non commerciaux), donc il n'était pas soumis à la TVA, mais dès qu'il embauchait, on considérait qu'il vendait une prestation, et il devenait taxable. C'était un vrai frein à l'emploi et au développement d'une économie parallèle. Le changement de TVA a débridé l'emploi : entre 2005 et 2011, mille emplois ont été créés chaque année. Et plus encore, le nombre de licenciés de la Fédération Française d'équitation a explosé : en 2005, ils étaient quatre cent mille, aujourd'hui ils sont plus de sept cent mille. C'est la troisième fédération sportive après le tennis et le football.

Justement, les autres sports ont-ils aussi cette TVA à taux réduit ?

Les autres clubs sportifs coûtent à la collectivité, ils ont un statut associatif. Le centre équestre est totalement privé, c'est la grande différence. On est le seul sport fiscalisé comme ça ! Quand on amène son fils au foot, on ne paye pas une taxe. De la même manière, un prof de tennis bénéficie du régime BNC, il est exonéré de taxe. On veut payer l'impôt, mais un impôt juste.

Quelles aides le gouvernement français propose-t-il ?

On nous explique qu'on peut appliquer le taux de TVA réduit sur les contrats signés avant le 31 décembre. En un mot, ça veut dire : « Bidouillez ! » Mais ça ne correspond pas du tout au fonctionnement de la filière ! Personne ne va payer son année d'équitation avant le 31 décembre. On paye à l'heure, à la semaine ou au mois, pas à l'année ! Quant au Fonds Eperon [fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux, une part du prélèvement sur les paris sur les courses hippiques], on n'en voit pas la couleur.

La pression de l'Europe est-elle réelle ?

Le gouvernement est allé plus loin que ce que demandaient les députés européens. On voit qu'ils n'ont pas les pieds dans le crottin. L'Etat déstructure une filière qui ne doit rien à personne. On prend un décret qui va largement au-delà de la mise en demeure de Bruxelles. L'Europe ne parlait pas de toutes les activités, elle demande le taux plein pour l'enseignement, c'est tout !

Que pouvez-vous encore espérer ?

On a une sortie de crise un peu calquée sur l'amendement qu'a fait passer Chantal Jouanno. Sur 15 euros (le prix moyen d'une heure de leçon d'équitation), les deux tiers, c'est-à-dire 10 euros, seraient taxés à 5,5 %, et le tiers restant à 20 %. Ça reviendrait à payer 1,55 euro de taxe sur le prix de la leçon. Tout le monde sortirait la tête haute, et pendant un an je bougerai pour que change la directive européenne.

Les réactions du comédien et éleveur de chevaux Jean Rochefort

http://www.lemonde.fr/sport/article/2013/11/29/equitaxe-on-est-des-agriculteurs-en-circuit-court_3522824_3242.html



21 novembre 2013



La Présidente

Nanterre, le 21 novembre 2013

Mon soutien dans votre combat contre le passage de 7 à 20% du taux de TVA appliqué aux centres équestres est total

Soucieuse de l'emploi et de l'activité économique dans notre pays, je ne peux que déplorer cette décision imposée à la France par l'Union Européenne

Je déplore la lâcheté de l'UMP et du PS dans ce dossier

Madame, Monsieur,

Régulièrement interpellée par des professionnels du secteur de l'équitation dont vous faites partie, je me permets de prendre la plume aujourd'hui pour vous assurer de mon plein soutien dans votre combat contre le passage de 7 à 20% du taux de TVA qui sera appliqué aux centres équestres dès le 1^{er} janvier prochain.

Les conséquences de cette décision sont potentiellement très graves : le renchérissement du coût de votre activité pourrait se traduire par la disparition de nombreux centres équestres, la destruction de 5000 emplois, et même l'abattage de 100 000 chevaux !

Soucieuse de l'emploi et de l'activité économique dans notre pays, je ne peux que déplorer cette perspective.

Attachée à la grande tradition équestre de la France et moi-même cavalière régulière, amoureuse des chevaux, je ne peux l'accepter.

Cette flambée de la TVA est imposée à la France par l'Union européenne, qui par différents arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne somme notre pays d'appliquer aux centres équestres le taux normal de 20%. Comme à l'accoutumée, les gouvernements français, qu'ils soient dirigés par l'UMP ou par le PS, ont obéi aux injonctions de Bruxelles au lieu de défendre nos intérêts nationaux et ceux de toute une filière.

.../...



21 novembre 2013

La hausse de la TVA doit être annulée

La France doit retrouver sa pleine et entière souveraineté face aux technocrates et aux lobbies. C'est au peuple français de décider de la politique de la France

Par ce courrier, que je rendrai public, je demande aux autorités françaises d'infléchir leur position dans deux directions :

1. En premier lieu, la hausse de la TVA doit être annulée. Aucun consensus ne s'est dégagé et les inconvénients de cette décision n'ont pas été mesurés par le pouvoir.
2. Plus fondamentalement, la France doit retrouver sa pleine et entière souveraineté et cesser de confier son destin à des gouvernements qui organisent une soumission antidémocratique de notre pays aux technocrates et aux lobbies de l'Union européenne.

C'est au peuple français, à ses acteurs dont vous faites partie, **ceux qui connaissent les réalités du terrain**, de décider de la politique de la France dans un régime républicain et démocratique.

Le secteur équestre est en France une activité économique importante, pourvoyeuse de milliers d'emplois, en plus d'être une composante vivante et essentielle de la culture et du patrimoine français.

Vous pouvez compter sur moi.

N'hésitez pas par ailleurs à me solliciter ou à solliciter les membres de mon équipe si vous souhaitez approfondir l'ensemble de ces questions avec nous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marine Le Pen
Présidente du Front National

Coupon-réponse

Je souhaite être contacté(e) par un responsable du Front National

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Tél Portable :

A retourner à : VPSC - Front National, 78 rue des Suisses 92000 Nanterre - Tél : 01 41 20 20 00



27 novembre 2013

Centres équestres : "Le gouvernement va condamner à mort cette filière"



Interrogé par France 5 sur la grogne des centres équestres, François Bayrou a apporté son soutien aux manifestants : "Si la hausse de la TVA est appliquée, des milliers d'emplois vont mourir", a-t-il prévenu.

France 5 - Le taux de TVA pour les centres équestres va passer de 7 à 20%. Des chevaux et des poneys ont défilé à Paris contre cette hausse. Soutenez-vous cette démarche ?

François Bayrou - Ils ont absolument raison, parce qu'ils vont mourir. Pour une famille dont un enfant fait de l'équitation, cela coûte déjà très cher...

On dit que c'est un sport de riches...

Mais c'est honteux que ce soit un sport de riches ! Non seulement ça ne devrait pas être un sport de riches, mais ça pourrait même ne pas être seulement un sport de bien-portants. Le cheval est formidablement éducatif et chaleureux, y compris pour de jeunes handicapés. Il faut laisser la TVA au niveau où elle est, sinon ils vont mourir. C'est absurde, car une fois qu'ils seront morts, il n'y aura plus de rentrée fiscale. Si vous laissez la TVA à un taux raisonnable, cet argent sera dépensé et paiera la TVA. Les centres équestres ne sont pas la poule aux œufs d'or, ils ne roulent pas sur l'or et font déjà des efforts. Ce sont des gens qui aiment passionnément ce qu'ils font, leur métier. Il y a des milliers d'emplois dans cette filière et on veut les condamner à mort. Ils ont raison de protester.

Mais si vous faites ça, vous allez avoir les commerçants, les artisans, qui vont vous dire que la TVA est aussi très compliquée pour eux...

On aurait pu passer la TVA de 7 à 10%, et non de 7 à 20%, pour les centres équestres et pour d'autres activités hippiques qui sont elles aussi très précieuses. Si on les laissait dans la tranche où ils sont, au moins on aurait un peu de considération pour eux. Ce n'est pas la même chose de faire un effort de 3% ou de 13% ! Là ils disent : "On ne peut plus". Le résultat, c'est que les enfants n'iront plus au centre équestre.

2014 NORMANDIE
Altech JEUX EQUESTRES MONDIAUX
J-266

Land ROHAN
Souche ITOT DU CHÂTEAU
ELEVAGE DE CHEVAUX DE SPORT
www.site-equestre-land-rohan.com

KERVEC
ELEVAGE DE CHEVAUX DE SPORT
www.elevagedekervec.com

Tel 06 08 91 09 19

SALON DU CHEVAL DE PARIS
Notre cahier pages 10 à 18

Elevage de KREISKER
Kerlean - 29780 PLOUHINEC
Tél. 06 07 09 19 08
www.elevage-kreisker.com

BP 40033 - 88801 Vittel Cedex
Tél. : 03 29 05 83 83
direction@lecheval.fr

Le Cheval

15 jours d'actualité.
Votre région.
Toute la France.

www.lecheval.fr



La rue, il n'y a que ça de vrai. Envahie par les grands mouvements sociaux et politiques, elle a toujours fait plier les gouvernements. Ce mouvement social du 24 novembre 2013 va faire date dans les annales de l'équitation. Jamais une telle mobilisation n'avait existé avant ce jour du Christ Roi. François Hollande, lui président, a réussi à vider les écuries et mettre tout le monde, camions, chevaux, cavaliers dans les rues du triangle magique de la contestation : place d'Italie-Bastille-Nation. Enorme manifestation. 20 000 personnes, 500 chevaux, 100 camions, une centaine de bus venus de province, des wagons de TGV venus du Sud, énorme déferlement médiatique, micros, caméras, appareils photos par centaines, émissions en direct de la place d'Italie transformée en gigantesque plateau multi-téles. Juste énorme. Enorme et exemplaire dans l'organisation aussi où tout était millimétré. Calligots, banderoles, t-shirts, tracts, cartes postales ont surgi d'un car podium rouge comme par enchantement... Les bus étaient attendus à une vingtaine de kilomètres de Paris par quatre motards de la police. Ainsi encadrés, les

convois, à fond sur la voie de gauche du périphérique, feux rouges grillés, ralliaient la place d'Italie à toute allure. Comme si tout ce monde était attendu à la garden party de l'Élysée... Sympa aussi les chevaux de la garde républicaine qui ouvraient le défilé comme s'il s'agissait de l'accueil d'une délégation étrangère de marque... Ce ne fut pas une démonstration de force mais une démonstration de convictions, d'attachements à des valeurs fortes. Il semblerait que tout espoir de garder une TVA réduite ne soit pas perdu. Des signaux venus d'ailleurs en attestent et font dire à Serge Lecomte que « la bonne volonté du gouvernement à trouver une issue favorable est réelle ». En attendant, le mot d'ordre est de rester mobilisés. D'autres manifestations sont prévues dans de grandes villes. Le combat continue.

Etienne Robert

Nos pages spéciales 6,7,8.

QUI-FRANCE
POLE INTERNATIONAL DU CHEVAL

DECOUVREURS DE TALENTS
TALENTS SCOUTERS

Equi-France Pôle International du Cheval - 14, avenue Or&Bucks - 14800 Deauville
+33 (0) 6 40 40 61 91 - youtube.com/equi-france & facebook.com/equi-france



29 novembre 2013

TVA : 500 cavaliers manifestent à Bordeaux

Entre 380 et 500 personnes, selon la police et les organisateurs, dont une trentaine de cavaliers et autant de poneys, ont défilé aujourd'hui à Bordeaux contre une hausse de la TVA, susceptible selon eux de mettre leur activité en péril.

Aux cris de "Hollande, t'es foutu, les poneys sont dans la rue", ou encore "les poneys au pouvoir, les ministres à l'abattoir", les manifestants, venus de plusieurs centres équestres d'Aquitaine, ont défilé pendant quelques km, sur le boulevard longeant les quais de la Garonne.

Beaucoup de manifestants portaient une culotte de cheval, tandis que deux jeunes cavalières étaient grimes dans un style médiéval.

Le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de 7 à 20% de la TVA sur les activités des centres équestres, entérinée par la publication d'un décret le 13 novembre afin de mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe.

"Si cette hausse est validée, elle risque de déboucher sur le plus grand plan social de ces dernières années", avec la suppression potentielle de "6000 emplois" et la possible fermeture de "2000" entreprises, a expliqué Hervé Godignon, l'un des cavaliers français les plus titrés, présent dans le cortège.

Jean Rocherfort : "Le contact des chevaux n'est pas innocent"



Le comédien et éleveur de chevaux Jean Rocherfort à la hausse du taux de TVA pour les centres équestres.

Bordeaux : les cavaliers ont manifesté sur les quais contre la TVA

PHOTOS/VIDEO - Ce vendredi dès 13 heures, des cavaliers et leurs chevaux ont défilé sur les quai contre l'application du taux normal de TVA à l'équitation



Un cortège de poneys, de chevaux et de cavaliers a pris possession des quais de Bordeaux, aujourd'hui, dès 13 heures, du Hangar 21 aux Bassins à flot à la place de la Bourse, et retour. En tout, 350 personnes selon la police, accompagnées d'une vingtaine de cavaliers, dont certains en tenue de chevalier. Ce défilé inhabituel était organisé par la Horde, un mouvement national informel né de la contestation de l'application de la TVA au taux normal (qui passe à 20 %) aux activités équestres à compter du début 2014. Alors qu'elles bénéficiaient jusqu'ici du taux moyen (7 %), après avoir eu droit au taux réduit jusqu'en 2012.

Selon Marjorie Ducom, de la Horde 33, le mouvement est porté par « la base de la filière équine », les « petits centres équestres de 150 à 200 adhérents et quelques-uns plus importants », et les cavaliers et familles qui les fréquentent. La fédération nationale de sports équestres et d'autres structures de la filière, y compris agricoles, appuient aussi le mouvement.

« La marge commerciale des centres est faible, de 7 % à 10 %. Ces structures peinent à sortir des salaires. La moitié des ménages qui viennent dans les centres équestres gagnent entre 15 000 et 25 000 euros par an, ils font souvent déjà de gros efforts. Il y aura forcément des pertes de clientèle. Moi, qui loue un box 550 euros par mois pour mon cheval, comme mon budget n'est pas extensible, je vais me limiter sur les cours et les compétitions qui font vivre les centres, les moniteurs, etc. », plaide Marjorie Ducom. En ajoutant : « D'autant que la hausse de la TVA concernera bien d'autres produits et activités, et que les budgets loisirs des familles seront réduits. »

Bref, au nom de « la démocratisation de l'équitation » ces dernières années (« une exception française »), permise notamment par une fiscalité avantageuse, le monde du cheval de loisirs et de sport voudrait échapper au sort commun. Sur la base de tarifs relevés dans un centre équestre de la périphérie bordelaise, une hausse de 13 % se traduirait par une hausse des forfaits trimestriels d'une vingtaine d'euros pour la pratique du poney, de 24 à 28 euros pour celle du cheval. Pour la location de boxes, la hausse avoisinerait 50 euros par mois.

La décision du gouvernement, en novembre, fait suite à un arrêt rendu en ce sens le 8 mars dernier par la cour européenne de justice.

Les protestataires attendent du gouvernement français qu'il « ne considère pas l'équitation comme une vache à lait, mais comme la troisième fédération sportive de France, la première pour les femmes, alors qu'aucune autre n'est traitée comme ça ».

La hausse serait à leurs yeux synonyme de « plan social » dans la filière, avec « plusieurs milliers d'emplois menacés ». Le gouvernement a proposé la création d'un fonds spécial destiné à amortir le choc, et promis de renégocier la directive européenne, mais les cavaliers ne s'en satisfont pas. Ils le feront savoir cet après-midi au maire de Bordeaux, au préfet auquel ils ont demandé audience, et aux badauds que le spectacle ne manquera certainement pas d'attirer.

<http://www.sudouest.fr/2013/11/29/cavalcade-contre-la-tva-1243653-2780.php>

Le gouvernement tente de calmer les frondes anti-TVA

**INFOGRAPHIE - Les lobbies tentent de négocier avec le gouvernement à propos de la hausse de la TVA.**

Non, le gouvernement ne reviendra pas sur la hausse de la [TVA](#) prévue au 1er janvier: il en va de sa crédibilité. Mais confronté à la révolte de nombreux secteurs d'activités, il a commencé à lâcher du lest, sans qu'il soit facile de chiffrer cette générosité. Le dossier reste à risque car l'exécutif ne pourra pas contenter tous ceux qui frappent à sa porte.

En début d'année prochaine, le taux normal de la TVA doit passer de 19,6 % à 20 % et le taux intermédiaire (restauration, transport, hébergement...) de 7 % à 10 %. Le taux réduit, qui devait être abaissé de 5,5 % à 5 %, sera en revanche maintenu, après un amendement parlementaire. Ces décisions sont au cœur de la politique du gouvernement. Les augmentations doivent rapporter plus de 6 milliards l'an prochain, [pour financer une partie](#) du [Crédit d'impôt compétitivité emploi](#) (Cice). L'objectif est d'alléger le coût du travail des entreprises de 10 milliards l'an prochain et de 20 milliards à terme.

Parmi les sujets sensibles, le gouvernement a annoncé fin octobre que la TVA sur les centres équestres passerait de 7 % à 20 %, pour se mettre en conformité avec les injonctions de la [Commission européenne](#). [Cette décision a provoqué des manifestations dans toute la France, à pied, à poney ou à cheval, qui continuaient ce vendredi](#). Des opérations escargot sont par ailleurs prévues pour lundi. Les professionnels du secteur assurent que cette hausse de la TVA menace un tiers des 7.000 centres équestres du pays. Désireux de faire un geste qui soit autorisé par Bruxelles, le gouvernement envisage de maintenir la TVA à 7 % «sur des activités spécifiques» des centres équestres, comme «les activités sportives et les activités d'éducation», a précisé [Stéphane Le Foll](#), le ministre de l'Agriculture. «On travaille sur ce sujet avec Bernard Cazeneuve», et le gouvernement est «pratiquement au bout», a-t-il ajouté. Un «fonds cheval» de 15 à 20 millions va par ailleurs être ouvert.

De nombreux mécontents

Le gouvernement a aussi accédé à des demandes des commerçants et artisans, qui ont lancé une campagne d'affichage et une pétition très suivies. La hausse de leurs cotisations retraites sera lissée: «Elle ne sera que de 0,2 point au lieu de 0,3 point en 2014». Dans le bâtiment, le taux de TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation énergétique s'appliquera aux travaux induits (ceux rendus nécessaires par ces rénovations). Les ambulanciers ont également obtenu une avancée: la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) va prendre en charge la hausse de la TVA sur les véhicules sanitaires légers, pour un montant annuel de 38 millions.

Il reste cependant de nombreux mécontents, parmi lesquels les hôteliers-restaurateurs, les horticulteurs, les «bonnets verts» - des usagers qui protestent contre la hausse de la TVA dans les transports publics -, ou encore [les éleveurs... de chiens et de chats, qui manifesteront, eux, le 9 décembre](#).

La France va demander des dérogations sur la TVA équestre



Dans un communiqué, Bercy annonce qu'il va demander à Bruxelles la possibilité d'appliquer une TVA réduite pour certaines activités sportives des centres équestres. Des opérations escargots sont prévus ce lundi en Ile de France pour protester contre la hausse de la TVA de 7 à 20% en janvier 2014.

Les autoroutes franciliennes menant à Paris risquent d'être encombrées lundi matin. Après les agriculteurs, les auto-écoles et les routiers, c'est au tour des centres équestres d'organiser des opérations escargots. Ils s'insurgent contre la hausse de la TVA de 7 à 20% dès le 1er janvier 2014, surnommée équitaxe dans le milieu équestre. «La hausse de la TVA sur la filière va entraîner la fermeture de 2000 centres équestres, soit 200.000 licenciés ou 400.000 pratiquants en moins», rappelle Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif de l'équitation en péril qui regroupe quatre organisations professionnelles concernées (FNSEA, FNC, GHN et FFE).

Concrètement la circulation sur les autoroutes menant Paris risque d'être très perturbée dès 6 heures notamment à l'est à partir de Noisy le Grand sur l'A4, au sud sur l'A6 à partir d'Evry à hauteur du parking d'Ikea et à l'ouest sur l'A13 à partir des Haras de Jardy à Vaucresson et sur l'A10 aux Ullis. «Des opérations escargots partiront de ces trois points de ralliement aux alentours de 6h et se retrouveront vers 11h30 à la porte de la Chapelle, détaille un communiqué envoyé aux adhérents, dont Le Figaro s'est procuré une copie. Tout type de véhicule est accepté: voiture, van, camion..., mais pas de poneys», est-il précisé.

Catastrophe pour l'ensemble de la filière

De là, le convoi qui devrait comprendre au moins une cinquantaine de véhicules rejoindra le Salon du cheval à Villepinte, pour sensibiliser le grand public et les organisateurs de cette manifestation sur l'impact de cette modification de la fiscalité. «Ce serait catastrophique pour l'ensemble de la filière qui représente près de 70.000 emplois et joue un rôle majeur en matière d'aménagement du territoire», rappellent les organisateurs.

Face à cette mobilisation sans précédent d'une profession qui a peu l'habitude de descendre dans la rue, le gouvernement envisage de permettre aux centres équestres de conserver une TVA réduite à 7% sur certaines de leurs activités, alors qu'ils étaient censés être soumis à un taux plein à partir de janvier de 20%. «Je regarde pour voir comment il serait possible de garder une TVA réduite sur certaines activités spécifiques des centres équestres», a ainsi annoncé au micro de RMC-BFMTV ce vendredi matin, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

Trois ministres vont solliciter Bruxelles

Selon l'euro député UMP, Michel Dantin, «une disposition spécifique a été introduite dans le code général des impôts depuis le 1er janvier 2012, par transposition d'une directive communautaire de 2006, de façon à continuer d'appliquer le taux réduit de la TVA à des prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives». En vertu de ce texte, les centres équestres pourraient donc continuer à bénéficier du taux réduit de 7% (qui passera à 10% au 1er janvier 2014). En début de matinée samedi, le gouvernement a annoncé qu'il allait demander à Bruxelles la possibilité d'appliquer une TVA réduite pour certaines activités sportives des centres équestres. Les ministres Stéphane Le Foll, Bernard Cazeneuve et Valérie Fourneyron «vont, dans les prochains jours, écrire à M. Algiris Semeta, Commissaire européen à la fiscalité, pour le saisir de cette demande et dépêcher une délégation incluant des représentants des organisations sportives et professionnelles des centres équestres», est-il notamment indiqué.

Contre la hausse de la TVA, des poneys défilent sur la Prom'

MANIFESTATION - Un millier de manifestants ont protesté ce dimanche matin à Nice contre le passage de la TVA à 20% pour les centres équestres



De mémoire de policier, on n'avait jamais vu ça. Dimanche, 800 personnes à pied et 150 cavaliers, selon les forces de l'ordre, ont défilé du parc Phoenix au théâtre de Verdure, monopolisant la chaussée sud de la promenade des Anglais toute la matinée. Le happening avait été lancé à l'initiative des centres équestres des Alpes-Maritimes, rejoints par leurs collègues du Var et de nombreux licenciés de la Fédération française d'équitation.

La TVA de 7 à 20 % en janvier

Aux cris de "Hollande, t'es foutu, les poneys sont dans la rue", ils étaient venus protester contre le passage, au 1er janvier, du taux de TVA de 7 à 20% pour les cours d'équitation et la pension pour chevaux. "Le risque, c'est de voir des entreprises qui ferment et des gens sur le carreau, expliquait en tête de cortège Pierre Petit, responsable régional de la fédération équestre. Plusieurs centaines d'emplois sont menacés." Les récentes promesses du gouvernement d'aller plaider leur cause à Bruxelles suscitent bien quelque espoir, mais "partiel". "Seule l'utilisation des installations est concernée par une possible exemption, pas les chevaux eux-mêmes, relevait le responsable. Nous demandons à ce qu'ils soient inclus."

Un surcoût de 60 euros par trimestre

À l'initiative de ce mouvement local, Fabrice Ellak, gérant du Haras des Oliviers, à Saint-Blaise. "Le surcoût à l'année pour un cheval en pension sera de 800 euros, c'est intenable pour un propriétaire, calcule-t-il. Et un cavalier qui monte une fois par semaine payera 60 euros en plus par trimestre. L'équitation était devenu un sport populaire, cette mesure nous ramène à un carcan élitiste." Même constat pour Gwladys Duclos, du centre équestre les Poun's en herbe, à Montauroux. "Cette activité me permet tout juste de me dégager un salaire de 850 euros par mois, comment vais-je faire ?"



1er décembre 2013

TVA équestre : opérations escargot ce lundi en Ile-de-France



Plusieurs milliers de manifestants, accompagnés de leurs poneys, avaient manifesté le 24 novembre à Paris contre l'"l'équitaxe" © Radio France - Nathanaël Charbonnier

Les centres équestres se mobilisent de nouveau contre le passage de la TVA de 7% à 20% pour leurs activités au 1er janvier 2014. Après les manifestations nationales des 11 et 24 novembre à Paris, le collectif *Equitation en péril*, qui regroupe plusieurs acteurs de la filière, appelle à des opérations escargots en Ile-de-France ce lundi matin.

Après les manifestations nationales des [11 novembre](#) et [24 novembre](#) à Paris contre le passage de 7% à 20 % du taux de TVA dans les centres équestres au 1^{er} janvier 2014, le [collectif Equitation en péril](#), soutenu par la Fédération française d'équitation, le Groupement hippique nationale, ainsi que par des acteurs régionaux et départementaux de la filière, appelle à une nouvelle mobilisation nationale lundi 2 décembre.

La manifestation prendra cette fois-ci la forme d'opérations escargot sur les grands axes routiers et autoroutiers autour de Paris. "Nous allons bloquer l'autoroute A4, l'autoroute A6 et l'autoroute A13 lundi matin de 6h à midi", prévient Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif. Quatre convois au total se regrouperont dès l'aube au haras de Jardy à l'Ouest, au niveau d'Ikea Evry et de l'échangeur des Ulis-Courtaboeuf au Sud, et au niveau de la sortie n°10 Noisy-le-Grand- Richardets de l'autoroute A4 à l'Est.

L'A13, l'A6, l'A10 et l'A4 impactées

Selon les organisateurs, des représentants de toute la filière devraient se joindre aux différents cortèges. Dirigeants de centres équestres bien sûr, mais aussi "des maréchaux, des vétérinaires et des apprentis". A bord de leurs camions, vans ou voitures particulières, les manifestants convergeront vers les portes de Saint-Cloud à l'Ouest et de Bercy à l'Est vers 10:15, avant un grand rassemblement prévu porte de la Chapelle aux alentours de 11:30. Direction ensuite le Salon du Cheval, qui se tient actuellement et jusqu'au 8 décembre au Parc des expositions de Villepinte, Paris Nord (93). Des difficultés de circulation sur les autoroutes A13, A6a, A6b, A10 et A4 sont à prévoir toute la matinée. Des opérations escargots mais a priori pas de barrages bloquants. "Pour continuer à préserver l'image de nos manifestations, nous laisserons toujours au moins une voie de circulation", précise le collectif sur Facebook.



1er décembre 2013

"De la légitime défense économique"

Cette nouvelle démonstration des centres équestres vise à alerter une fois de plus l'opinion publique et le gouvernement sur les conséquences d'une hausse de 13.5 points de TVA pour les centres équestres.

Un coup de massue selon les professionnels, qui estiment à 2.000 le nombre d'établissements qui ne survivront pas. "C'est 2.000 centres équestres qui ferment, avec au minimum 6.000 emplois directs, 10.000 à 12.000 emplois indirects, et la perte de 80.000 à 100.000 équidés", affirme le collectif *Equitation en péril*.

"*Quand on est attaqué dans sa chair, c'est triste à dire, mais j'appelle ça de la légitime défense économique*", estime Pascal Mulet-Querner, lui-même gérant d'une structure équestre menacée par la hausse de la TVA.

Le décret publié le 13 novembre au Journal officiel abroge le taux réduit de TVA pour les centres équestres - qui en bénéficiaient depuis 2005 - au motif d'une mise en conformité avec la directive TVA de Bruxelles. "*Le gouvernement a évité une condamnation inéluctable de la France à une amende de plusieurs dizaines de millions d'euros par la Cour de Justice de l'Union européenne, pour non-respect de la directive TVA*", rappelle Bercy.

A quel taux se vouer ?

Un argument que conteste la filière, qui affirme que les centres équestres sont, et restent, depuis la loi de finances 2012 éligibles au taux minoré de TVA "au titre des installations sportives". Ils renvoient ainsi à la directive TVA de 2006, en son annexe 3, qui "prévoit que les droits d'utilisation des installations sportives peuvent bénéficier d'un taux réduit", note Maître Nicolas Masson, spécialiste en droit équin et rural, qui publie sur son site un [article sur le sujet](#).

"*La particularité du secteur équestre c'est que c'une activité qui s'autofinance, alors que dans le secteur sportif on a toujours l'habitude d'avoir affaire à des associations qui bénéficient de subventions et qui ne facturent donc pas de TVA*", souligne par ailleurs le juriste. "*Le secteur équestre, dans a quasi-totalité, n'est pas subventionné et augmenter le taux de TVA de 13% dans des structures qui ont des marges autour de 5%, c'est arriver à la mort de certaines de ces structures*", poursuit-il.

Une position soutenue par le Sénat qui a adopté le 23 novembre un amendement commun de Chantal Jouanno (UDI-UC) et Jean-Vincent Placé (Écologiste) maintenant le taux réduit de TVA pour les centres équestres. "*L'Union européenne nous a imposé de relever le taux de TVA sur les centres équestres*", mais celle-ci "*mettra en péril la démocratisation de l'équitation*", a notamment plaidé Chantal Jouanno. "*Seuls résisteront les grands clubs et ceux qui accueillent les publics les plus aisés*", a estimé la sénatrice de Paris.

Bercy veut négocier avec Bruxelles

Dans un communiqué publié samedi, Bercy indique que "les ministres chargés du budget, de l'agriculture et des sports ont décidé de porter auprès de la Commission européenne une demande d'avis sur la faisabilité d'un taux réduit de TVA (10% en France à compter du 1er janvier 2014) pour certaines des activités proposées dans les centres équestres, au titre du 'droit d'utilisation d'installations sportives', mentionné dans la directive TVA". Mais Bercy ne dit pas quelles activités pourraient être concernées.

Avant cette annonce, le ministre de l'Économie Pierre Moscovici avait promis des aménagements pour compenser l'effet de la hausse de TVA, comme le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (dont les centres équestres bénéficiaient déjà), la création d'un "fond cheval", qui devrait permettre une aide ponctuelle de 3.000 euros environ par structure en 2014, et enfin la possibilité pour les contrats conclus avant le 31 décembre 2013 de continuer à bénéficier du taux réduit jusqu'à leur terme. "*Nous nous battons dans le cadre de la directive TVA pour réintroduire les centres équestres dans le dispositif de taux réduit*", avait par ailleurs affirmé le ministre du Budget Bernard Cazeneuve. D'ici là les professionnels de la filière équestre, premier employeur sportif de France, entendent rester mobilisés.



1er décembre 2013

CHRISTIAN ESTROSI MANIFESTE À CHEVAL SUR LA PROMENADE DES ANGLAIS À NICE

TAGADA TAGADA - On l'a plus souvent vu sur une moto, mais sachez que Christian Estrosi sait aussi monter les chevaux. Les niçois se mobilisent ce 1er décembre contre l'augmentation de la TVA sur la filière équine, et le maire de la ville a du coup fait montre de tout son talent.

Dans une petite vidéo publiée sur le réseau social Instagram, le maire de Nice s'affiche, souriant, en costume, montant un cheval blanc.

1er décembre 2013

Le salon du Cheval jusqu'au 8 décembre

1.800 chevaux, poneys, ânes et mulets, ses compétitions, son fameux spectacle de la Nuit du Cheval et ses animations : pas de doutes, vous êtes au salon du Cheval.

Thomas : Malgré l'actualité difficile de la filière équestre, vous vous réjouissez de ses succès, ça va faire plaisir à Nicolas Canteloup !

Yolaine : Ce cavalier émérite et humoriste de mérite se désole comme tous des soucis que pose au monde équestre l'augmentation de la TVA de 7 à 20% mais il doit être ravi du Salon du Cheval qui s'est ouvert ce week-end à Villepinte et qui jusqu'à dimanche va accueillir 160.000 visiteurs avec ses 1.800 chevaux, poneys, ânes et mulets, ses compétitions, son fameux spectacle de la Nuit du Cheval et ses animations comme l'équitation western pour murmurer à l'oreille de son cheval. Bref, ce sera un succès comme chaque année puisque l'équitation est le 3ème sport pratiqué en France derrière le football et le tennis.

Thomas : Et c'est le 1er sport national féminin. On explique comment ce succès auprès des femmes ?

Yolaine : 80% des licenciés de la Fédération sont, en effet, des femmes. Par contre, elles ne sont plus que 25 % dans le milieu de la compétition, milieu qui ne semble pas les attirer beaucoup car les femmes ont une approche différente, plus affective du cheval. Ça commence à 3-4 ans quand les petites filles jouent à monter sur des poneys, ces peluches toutes mignonnes avec leur belles crinières. Ensuite les adolescentes, à un âge d'émancipation, trouve une grande complicité avec ce superbe animal sauvage et peureux qui leur permet de se confronter à leurs propres peurs et en même temps le cheval est si généreux qu'il leur donne cet amour dont elles ont tant besoin. Les femmes adultes ensuite prolongent souvent leurs rêves de petites filles. Et puis le cheval permet de renouer aussi avec la nature, avec une sensation de liberté, bref ! il fait du bien à la tête. Et du bien à la biodiversité car selon la Fédération, 225.000 chevaux de trait ou de selle participent à la préservation d'1.000.000 d'ha de nos prairies. Un p'tit stewbol d'air Thomas ?

<http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/La-bonne-nouvelle/Sons/Le-salon-du-Cheval-jusqu-au-8-decembre-1727585/>

Routiers et centres équestres : un lundi noir sur les routes



Les opposants à l'écotaxe et à l'"équitaxe" ont prévu des "opérations escargot" en Ile-de-France, à Lille et à Marseille.
© MAXPPP

CIRCULATION - Les opposants à l'écotaxe et à l'"équitaxe" ont prévu des "opérations escargot" en Ile-de-France, à Lille et à Marseille.

Il faudra rouler au pas. La circulation routière risque d'être fortement perturbée lundi en Ile-de-France mais aussi autour de Lille et de Marseille où des chauffeurs routiers manifesteront pour [la suppression de l'écotaxe](#). Déjà mobilisés ce week-end, [les opposants à l'"équitaxe"](#), le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres, ont prévu pour leur part des "opérations escargot" sur les autoroutes autour de Paris et le boulevard périphérique.

Dans un communiqué, la préfecture de police de Paris conseille "vivement aux automobilistes de différer leurs déplacements et de privilégier les transports en commun et notamment, pour les poids lourds, de contourner les autoroutes impactées." Les routiers, qui manifestent à l'appel d'un collectif indépendant des organisations patronales du secteur - celles-ci ayant mobilisés samedi - ont prévu des barrages filtrants sur deux points : à Croissy-Beaubourg en Seine-et-Marne, avec un départ en convoi vers l'A4, et à Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise, avec ensuite un départ sur l'A15.

"Sur ces deux points, les manifestants envisagent d'occuper les deux voies gauche et de laisser libre la voie de droite aux usagers", précise la préfecture de police de Paris. Le Centre national d'informations routières (Cnir) fait état pour sa part de manifestations similaires prévues autour de Lille et entre Vitrolles et Fos-sur-Mer dans la région marseillaise. Le mouvement des centres équestres annonce de son côté des "opérations escargot" mobilisant des "centaines de véhicules" qui vont converger sur Villepinte en Seine-Saint-Denis, où se tient le Salon du cheval.

"Hier j'étais champion, demain je serai en lasagnes - Non à la TVA"

Quelque 600 piétons et cavaliers de toute la Côte d'Azur, accompagnés de 170 chevaux et poneys selon la police (300 bêtes selon les organisateurs), ont marché dimanche sur la promenade des Anglais à Nice pour dire non à une hausse de la TVA sur les activités des centres équestres.



© VALERY HACHE / AFP

La manifestation s'est ébranlée sous un soleil radieux en fin de matinée aux abords de l'aéroport de Nice Côte d'Azur, aux cris de "Hollande, t'es foutu, les poneys sont dans la rue" ou encore "Les poneys au pouvoir, Hollande à l'abattoir". Une manifestante portait une banderole où était écrit: "Hier j'étais champion, demain je serai en lasagnes - Non à la TVA", d'autres des panneaux ou des brassards "Non à l'équitaxe".

"Non à l'équitaxe"

En tête de la manifestation, guidant un poney, le député-maire UMP de Nice Christian Estrosi a indiqué qu'il "n'accepterai(t) pas qu'on porte atteinte à cette activité". "300 emplois directs ou indirects sont menacés par cette hausse de TVA dans les Alpes-Maritimes", a-t-il assuré avant d'enfourcher pendant quelques instants un cheval blanc, mitraillé par les photographes.

A ses côtés, Michel Dessus, président de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, s'est alarmé contre une "**mise en péril total de l'équitation en France**". Pierre Petit, président du Comité régional d'équitation de Côte d'Azur, a lui aussi dénoncé une décision gouvernementale "plus que maladroite et pas acceptable":

"si les cavaliers rechignent à pratiquer l'équitation car cela devient trop cher", les emplois en amont et aval de la filière (éleveurs, vétérinaires, selliers, producteurs d'aliments, maréchaux-ferrants) "seront aussi affectés".

"Si cette taxe est appliquée, les entreprises vont devoir réduire leurs charges par des **compressions de personnel** et en faisant abattre des chevaux", a-t-il poursuivi.

Alpes-Maritimes et Var comptent quelque 260 centres équestres et plus de 18.000 licenciés, a-t-il précisé.

Mise en conformité

Le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA passant de 7 à 20%, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe.

Soucieux de répondre à cette inquiétude, **le gouvernement a proposé de créer un "fonds cheval"** et affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit. Lundi les responsables de centres équestres doivent organiser des "opérations escargot" sur plusieurs autoroutes de la région parisienne.

Des chevaux défilent à Nice contre l'"équitaxe"

Aux côtés du maire de la ville, Christian Estrosi, les manifestants protestent contre une hausse de la TVA sur les activités des centres équestres.



Christian Estrosi, le 26 octobre 2013. © BEBERT BRUNO /

Sipa

Pourquoi la Suède ferme ses prisons

Par **Laurence Neuer**

Quelque 600 piétons et cavaliers de toute la Côte d'Azur, accompagnés de 170 chevaux et poneys selon la police (300 bêtes selon les organisateurs), ont marché dimanche sur la promenade des Anglais pour dire non à une hausse de la TVA sur les activités des centres équestres, a constaté une journaliste de l'AFP.

La manifestation s'est ébranlée sous un soleil radieux en fin de matinée aux abords de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, aux cris de "Hollande, t'es foutu, les poneys sont dans la rue" ou encore "Les poneys au pouvoir, Hollande à l'abattoir". Une manifestante portait une banderole où était écrit : "Hier j'étais champion, demain je serai en lasagnes - Non à la TVA", d'autres des panneaux ou des brassards "Non à l'équitaxe".

En tête de la manifestation, guidant un poney, le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi, a indiqué qu'il "n'accepterai(t) pas qu'on porte atteinte à cette activité". "Trois cents emplois directs ou indirects sont menacés par cette hausse de TVA dans les Alpes-Maritimes", a-t-il assuré à l'AFP, avant d'enfourcher pendant quelques instants un cheval blanc, mitraillé par les photographes. À ses côtés, Michel Dessus, président de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, s'est alarmé contre une "mise en péril total de l'équitation en France".

Des opérations escargot lundi

Pierre Petit, président du Comité régional d'équitation de Côte d'Azur, a lui aussi dénoncé une décision gouvernementale "plus que maladroite et pas acceptable". "Si les cavaliers rechignent à pratiquer l'équitation car cela devient trop cher", les emplois en amont et aval de la filière (éleveurs, vétérinaires, selliers, producteurs d'aliments, maréchaux-ferrants) "seront aussi affectés". "Si cette taxe est appliquée, les entreprises vont devoir réduire leurs charges par des compressions de personnel et en faisant abattre des chevaux", a-t-il poursuivi.

Alpes-Maritimes et Var comptent quelque 260 centres équestres et plus de 18 000 licenciés, a-t-il précisé. Le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA passant de 7 à 20 %, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe. Soucieux de répondre à cette inquiétude, le gouvernement a proposé de créer un "fonds cheval" et affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit.

Lundi, les responsables de centres équestres doivent organiser des opérations escargot sur plusieurs autoroutes de la région parisienne.



1er décembre 2013

"Les poneys sont dans la rue" à Nice

Quelque 600 piétons et cavaliers de toute la Côte d'Azur, accompagnés de 170 chevaux et poneys selon la police (300 bêtes selon les organisateurs), ont marché dimanche sur la promenade des Anglais pour dire non à une hausse de la TVA sur les activités des centres équestres.

La manifestation s'est ébranlée sous un soleil radieux en fin de matinée aux abords de l'aéroport de Nice Côte d'Azur, aux cris de "Hollande, t'es foutu, les poneys sont dans la rue" ou encore "Les poneys au pouvoir, Hollande à l'abattoir". Une manifestante portait une banderole où était écrit: "Hier j'étais champion, demain je serai en lasagnes - Non à la TVA", d'autres des panneaux ou des brassards "Non à l'équitaxe".

En tête de la manifestation, guidant un poney, le député-maire UMP de Nice Christian Estrosi a indiqué qu'il "n'accepterai(t) pas qu'on porte atteinte à cette activité". "300 emplois directs ou indirects sont menacés par cette hausse de TVA dans les Alpes-Maritimes", a-t-il assuré à l'AFP, avant d'enfourcher pendant quelques instants un cheval blanc, mitraillé par les photographes.

Une centaine de camions en route vers Paris contre la TVA équestre

Une centaine de camions étaient mobilisés sur plusieurs autoroutes en direction du Salon du cheval de Villepinte pour dire non à la TVA pour les centres équestres.

Une centaine de camions roulaient depuis 7 heures du matin lundi sur plusieurs autoroutes en direction du Salon du cheval de Villepinte (Seine-Saint-Denis) pour dire non à la TVA à 20 % pour les centres équestres, a indiqué à l'AFP Frédéric Borée, du collectif Équitation en péril. "Cent vingt camions sont partis de quatre points de la région parisienne, du Haras de Jardy pour prendre l'A13, des Ulis pour emprunter l'A10, de Noisy-le-Grand pour rouler sur l'A4 et d'Évry sur l'A6", a-t-il précisé. Selon le Centre national d'information routière de Rosny-sous-Bois, le total cumulé des encombrements pour l'ensemble du réseau francilien était de 117 kilomètres.

La manifestation des centres équestres provoquait en direction de Paris un ralentissement sur l'A6 à partir de Villabe et sur l'A10 15 kilomètres de ralentissement. Quant aux manifestants sur l'A13 qui avaient provoqué 22 km de ralentissement plus tôt dans la matinée, ils avaient quitté l'autoroute.

Un convoi parti du Haras de Jardy (Marnes-la-Coquette, Hauts-de-Seine), formé de dizaines de camions dont certains venus de Normandie, s'est mis en route à 8 h 30 pour rejoindre l'autre convoi parti de l'A10 sur le périphérique parisien, au niveau de la porte de Saint-Cloud, a constaté un journaliste de l'AFP. Sur plusieurs camions, des banderoles arboraient des slogans tels que "l'équitation n'est pas un sport de riche" et "TVA 20 % = racket". "On n'a pas pour but d'embêter, mais plutôt d'être vus", a déclaré à l'AFP Loïc Caudal, président du comité d'équitation des Hauts-de-Seine, en indiquant qu'une voie de passage serait laissée libre sur l'A13 et deux sur le boulevard périphérique.

"Le mépris du gouvernement "

"L'amendement (sur la hausse de la TVA, NDLR) a été voté à 5 heures du matin dans un hémicycle quasiment vide, mais les réseaux sociaux se sont mobilisés tout de suite. J'ai appris la nouvelle avec la vidéo (du vote) qui a fait le buzz sur Internet. Beaucoup de PME ont peur de ne pas réussir à amortir cette hausse de la TVA", a expliqué Cédric Faveau, enseignant dans un poney-club de Maison-Laffitte (Yvelines) qui compte 2 salariés pour 35 équidés. "Tout le monde ici a peur de perdre son emploi", ajoute sa voisine.

Emmanuel Feltesse, le directeur du Haras de Jardy, a fustigé, lui, le "mépris" du gouvernement pour l'équitation. "Si on voulait réserver ce sport à une certaine partie de la société, on ne s'y prendrait pas autrement. Tout le travail d'ouverture fait depuis plus de dix ans vis-à-vis des publics en difficulté, des handicapés, des scolaires est anéanti !" a-t-il déclaré.

Le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA passant de 7 à 20 %, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe. Soucieux de répondre à cette inquiétude, le gouvernement a proposé de créer un "fonds cheval" et a affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit.

Routiers et centres équestres perturberont le trafic lundi

Manifestation à Nice contre le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres. Déjà mobilisés ce week-end, les opposants à l'"équitaxe", le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres, ont prévu pour leur part des "opérations escargot" sur les autoroutes autour de Paris et le boulevard périphérique. /Photo prise le 1er décembre 2013/REUTERS/Eric Gaillard (c) Reuters

PARIS (Reuters) - La circulation routière risque d'être fortement perturbée lundi en Ile-de-France mais aussi autour de Lille et de Marseille où des chauffeurs routiers manifesteront pour la suppression de l'écotaxe.

Déjà mobilisés ce week-end, les opposants à l'"équitaxe", le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres, ont prévu pour leur part des "opérations escargot" sur les autoroutes autour de Paris et le boulevard périphérique.

Dans un communiqué, la préfecture de police de Paris conseille "vivement aux automobilistes de différer leurs déplacements et de privilégier les transports en commun et notamment, pour les poids lourds, de contourner les autoroutes impactées."

Les routiers, qui manifestent à l'appel d'un collectif indépendant des organisations patronales du secteur - celles-ci ayant mobilisés samedi - ont prévu des barrages filtrants sur deux points : à Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne), avec un départ en convoi vers l'A4, et à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) avec ensuite un départ sur l'A15.

"Sur ces deux points, les manifestants envisagent d'occuper les deux voies gauche et de laisser libre la voie de droite aux usagers", précise la préfecture de police de Paris.

Le Centre national d'informations routières (Cnir) fait état pour sa part de manifestations similaires prévues autour de Lille et entre Vitrolles et Fos-sur-Mer dans la région marseillaise.

Le mouvement des centres équestres annonce de son côté des "opérations escargot" mobilisant des "centaines de véhicules" qui vont converger sur Villepinte (Seine-Saint-Denis), où se tient le Salon du cheval.

Yann Le Guernigou, édité par Jean-Loup Fiévet

Routiers et centres équestres perturberont le trafic lundi

Manifestation à Nice contre le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres. Déjà mobilisés ce week-end, les opposants à l'"équitaxe", le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres, ont prévu pour leur part des "opérations escargot" sur les autoroutes autour de Paris et le boulevard périphérique. /Photo prise le 1er décembre 2013/REUTERS/Eric Gaillard (c) Reuters

PARIS (Reuters) - La circulation routière risque d'être fortement perturbée lundi en Ile-de-France mais aussi autour de Lille et de Marseille où des chauffeurs routiers manifesteront pour la suppression de l'écotaxe.

Déjà mobilisés ce week-end, les opposants à l'"équitaxe", le relèvement de la TVA sur les activités des centres équestres, ont prévu pour leur part des "opérations escargot" sur les autoroutes autour de Paris et le boulevard périphérique.

Dans un communiqué, la préfecture de police de Paris conseille "vivement aux automobilistes de différer leurs déplacements et de privilégier les transports en commun et notamment, pour les poids lourds, de contourner les autoroutes impactées."

Les routiers, qui manifestent à l'appel d'un collectif indépendant des organisations patronales du secteur - celles-ci ayant mobilisés samedi - ont prévu des barrages filtrants sur deux points : à Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne), avec un départ en convoi vers l'A4, et à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) avec ensuite un départ sur l'A15.

"Sur ces deux points, les manifestants envisagent d'occuper les deux voies gauche et de laisser libre la voie de droite aux usagers", précise la préfecture de police de Paris.

Le Centre national d'informations routières (Cnir) fait état pour sa part de manifestations similaires prévues autour de Lille et entre Vitrolles et Fos-sur-Mer dans la région marseillaise.

Le mouvement des centres équestres annonce de son côté des "opérations escargot" mobilisant des "centaines de véhicules" qui vont converger sur Villepinte (Seine-Saint-Denis), où se tient le Salon du cheval.

Yann Le Guernigou, édité par Jean-Loup Fiévet



2 décembre 2013

Tornado, Princesse et l'équitaxe

Retrouvez l'émission sur :

<http://www.canalplus.fr/c-divertissement/c-le-petit-journal/pid6515-l-emission.html?vid=981972>





2 décembre 2013

Intervention télévisée de Louis Sagot Duvaurox, directeur du GHN et membre des insurgés, ce jour, lundi 2 décembre vers 18h15 sur la chaîne BFM TV.

La parole est donnée un homme impliqué, qui participe depuis de longues semaines à la défense des intérêts de la filière lors des réunions avec nos institutions.

Souhaitons qu'il puisse rétablir certaines vérités et marquer le changement avec les discours des politiques invités ces derniers temps à évoquer le dossier sur les plateaux télé.

<http://www.bfmtv.com/video/bfmtv/bfm-story/bfm-story-manifestation-contre-lequitaxe-continue-02-12-162312/>

challenge

2 décembre 2013

Routiers, centre équestres... Le point sur les perturbations

Les routiers annulent leurs opérations escargot mais les centres équestres se mobilisent contre la hausse de la TVA.



Les routiers avaient déjà fortement perturbé la circulation sur les routes françaises, samedi 30 novembre. (POL EMILE / SIPA/SIPA)

De premières légères perturbations étaient enregistrées lundi 2 décembre en début de matinée sur les routes de France en raison d'un mouvement des routiers contre l'écotaxe, annulé en cours de route, et d'opérations escargot des centres équestres contre la hausse de la TVA, selon le Centre national d'informations routières (Cnir).

Centres équestres

En Ile-de-France, des ralentissements (total 40 km), provoqués par des opérations escargot des centres équestres, sont enregistrés sur trois secteurs en direction de Paris: A6 avec 21 véhicules légers et 3 poids lourds; A10 avec 10 poids lourds et 3 véhicules légers; A13 avec 7 poids lourds, 5 vans (transports d'équidés) et 3 camionnettes. Pour autant, le Cnir qualifie le trafic d'"habituel".

Routiers

Alain Spinelli, à la tête d'un collectif indépendant de chauffeurs routiers, a appelé dans un point presse près de Paris à l'annulation des opérations de blocage des axes routiers destinées à protester contre l'écotaxe.

"On est malheureusement contraints et forcés d'annuler", faute d'un nombre suffisant de camions mobilisés, a expliqué Alain Spinelli, ajoutant qu'il avait rendez-vous lundi prochain au ministère des Transports au sujet de cette taxe, suspendue sine die, applicable à tous les camions roulant en France.

2 décembre 2013

TVA : le PCF soutient les clubs équestres

Le Parti communiste français (PCF) a apporté lundi son soutien aux clubs équestres qui se mobilisent contre la TVA à 20% estimant que "l'exception sportive de l'équitation doit être maintenue". "Le sport est un droit, pas une marchandise", écrit le PCF dans un communiqué. "En ce domaine, comme en d'autres, une grande réforme de la fiscalité s'impose pour que tout soit remis à plat afin de permettre aux activités humaines de prévaloir, en particulier les pratiques sportives", ajoute-t-il.

"Cette hausse de la TVA par le gouvernement français sous les injonctions des directives européennes est inacceptable. Elle porterait atteinte à l'équitation française ainsi qu'aux efforts menés ces dernières années pour démocratiser sa pratique. Cette mesure anti-sociale va, en premier lieu, pénaliser les familles et leurs enfants par une augmentation du coût de la pratique", estime le PCF. Place du Colonel Fabien, on juge que "si elle est appliquée, cette décision mettrait en péril un secteur d'activité constitué de très petites entreprises, dont l'équilibre économique est fragile, et (qu'elle) conduirait des chevaux à l'abattoir. Le gouvernement doit écouter l'ensemble des acteurs de la filière qui rejettent les compensations proposées".



2 décembre 2013

Jean-Vincent Placé dit-il vrai sur l'équitation ?

Le vrai du faux monte à cheval ce lundi avec cette déclaration de Jean-Vincent Placé. "*Bien-sûr, on pourrait dire sur les centres équestres : 'ah mais ce sont des gens aisés', mais pas du tout ! Il y a par exemple une jeune fille sur cinq qui va dans un centre équestre dans ce pays. C'est pas les riches !*" Vrai ou Faux ?



D'après Jean-Vincent Placé, 1 jeune fille sur 5 pratique l'équitation © Maxppp

C'est faux !

Difficile de savoir ce que Jean-Vincent Placé entend par "jeune fille", mais tout de même. D'après la Fédération française d'équitation, sur environ 700.000 licenciés, [435.000 sont des femmes de moins de 21 ans](#). Si on considère que le début de la pratique se situe aux alentours des 4 ans, il y a donc actuellement 1 jeune fille sur 20 qui fréquente les centres équestres.

On est très loin des 1 sur 5 avancées par Jean-Vincent Placé. Alors, tout de même, 1 sur 20 c'est beaucoup.

D'après [l'atlas des fédérations sportives du ministère](#), l'équitation est le 6e sport le plus pratiqué par les femmes en France.

Jean-Vincent Placé dit aussi que ce ne sont pas les gens aisés qui font de l'équitation....

Quelle est la frontière entre aisé et modeste ? Difficile à dire. Mais, lançons-nous : c'est faux !

D'abord parce que l'équitation, c'est tout de même un petit budget. Pour un enfant par exemple, comptez 25 euros la licence, une quarantaine d'euros pour la bombe, les bottes et un pantalon (équipement minimum, sauf si le centre équestre prête le matériel) et, en moyenne, 13 euros pour l'heure de cours (chiffre très variable selon les régions), sans compter l'adhésion au club équestre.

Plus largement, la TNS Sofres s'est penchée en 2011 sur [le profil socio-économique des cavaliers](#). Résultat : 15% d'employés et 20% d'ouvriers, c'est bien moins que la proportion de ces catégories dans la population française. Par contre les cadres supérieurs sont sureprésentés : 23% des licenciés alors qu'ils sont un peu plus de 15% en France.

Combien gagne une famille de cavalier ? D'après l'étude, leur revenu médian est de l'ordre 2.300 euros par mois. C'est légèrement au-dessus d'un [ménage français](#).

On est donc plutôt dans la classe moyenne supérieure

Sauf que pour la première fois de l'histoire de la Fédération française d'équitation, le nombre de licenciés est en baisse cette année. La faute à "*la pression économique*" assure la FFE. Les professionnels ont fait même un argument dans leur combat actuel : si la TVA augmente; l'équitation sera encore moins démocratique.

Pourquoi la TVA met en péril l'équitation française

DECRYPTAGE - Les éleveurs de chevaux et gérants de centres équestres ont bloqué lundi certains axes routiers franciliens pour protester contre le passage, pour leur secteur, du taux de TVA de 7 à 20% au 1er janvier prochain. Lors d'une conférence de presse, les ministres Stéphane Le Foll et Bernard Cazeneuve ont expliqué que le problème vient de Bruxelles.

Après une première manifestation le 24 novembre dernier, les éleveurs de chevaux ou poneys et les gérants de centres équestres ont manifesté lundi, [bloquant des accès routiers à Paris](#). Quelque 120 camions de chevaux (vides) ont en effet convergé vers 13 heures au parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) où se tient le Salon du cheval de Paris. Explications.

Pourquoi le secteur équestre est en colère?

Ces manifestations n'ont qu'un seul but : faire annuler ce que les acteurs de la filière équestre appellent "l'équitaxe". Au 1er janvier prochain, leur secteur va subir une hausse de la TVA de 7% (le taux intermédiaire) à 20% (le taux normal). "Pour beaucoup de centres équestres, une telle hausse sera fatale", a lancé lundi après-midi, lors d'un discours devant l'entrée du Salon du cheval, Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE).

"C'est simple : 30% des centres, soit 2.000 établissements, pourraient disparaître", résume pour *leJDD.fr* Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif "Equitation en péril". Pour ce dernier, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les dernières études de la FFE, un centre équestre en France a un chiffre d'affaires moyen de 150.000 euros et possède une marge nette de 7,5%. Avec une augmentation de 7 à 20%, non seulement il verrait sa marge fondre, mais il devrait répercuter cette hausse sur ses prix.

L'équitation, un sport "populaire"?

"Il y a une exception équestre française en Europe", souligne Pascal Mulet-Querner qui avance : "Nous sommes le seul pays d'Europe à proposer une équitation pour tous." Si aucune étude n'a été réalisée à l'échelle européenne, la France possède bien le plus grand nombre de cavaliers réguliers du continent. Selon une récente étude de l'institut TNS Sofres, 2,5 millions de Français montent à cheval et 14 millions souhaitent s'y essayer. "Si on augmente les prix, ce loisir ne sera plus que réservé à nos élites, comme chez nos voisins", regrette le porte-parole de l'"Equitation en péril".

Pourquoi les centres équestres ne peuvent-ils pas bénéficier d'une TVA à taux réduit?

Ce n'est pas le gouvernement français qui a souhaité faire passer la TVA appliquée aux centres équestres du taux intermédiaire au taux normal. La TVA sur la filière équestre est un différend vieux d'une dizaine d'années entre l'UE et la France. Contrairement aux instances européennes, la France considère que les activités de cette filière entrent dans le cadre [des produits et services qui peuvent bénéficier d'une TVA réduite](#). Or, le 8 mars 2012, [une décision de la cour de justice de l'Union européenne](#) a obligé la France à se plier à la réglementation européenne. Cette dernière stipule que le taux de TVA réduit ne peut être appliqué qu'aux chevaux destinés à être consommés. L'Etat a résisté pendant un an avant de devoir appliquer cette décision, à partir du 1er janvier prochain donc.

Que va faire le gouvernement?

L'exécutif a pris la mesure de la mobilisation de lundi. Des responsables de l'équitation française ont même été reçus à Matignon dans l'après-midi. A la suite de cette rencontre, les ministres de l'Agriculture et du Budget, Stéphane Le Foll et Bernard Cazeneuve, ont tenu une conférence de presse sur le sujet. S'ils n'ont fait aucune annonce, ils ont déclaré être "sincèrement à la recherche d'une solution", rappelant que le dossier se réglera à Bruxelles. "Nous sommes dans un combat pour que le taux réduit de TVA pour les centres équestres soit reconnu par l'UE", a expliqué Bernard Cazeneuve, qui a ajouté : "Ce combat peut être gagné."

Si Paris n'arrive pas à convaincre les instances européennes, Stéphane Le Foll a rappelé sa proposition de créer un "fonds cheval". Mais les professionnels critiquent d'ores et déjà cette idée comme l'explique Pascal Mulet-Querner : "Ce serait transformer un secteur autonome et ouvert à tous en système subventionné et réservé aux élites." Comme beaucoup, le porte-parole du collectif contestataire "ne veut pas être sous perfusion".

Jean Rochefort, passionné de cheval, prend position contre "l'équitaxe"

http://www.huffingtonpost.fr/2013/12/02/jean-rochefort-cheval-contre-equitaxe_n_4373423.html?utm_hp_ref=fb&src=sp&comm_ref=false



EQUITAXE - Depuis plusieurs semaines, [le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA](#) passant de 7 à 20%, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe. Ce lundi 2 décembre, [alors que plusieurs opérations escargots étaient organisées dans toute la France](#), le mouvement a reçu un soutien très symbolique.

[Invité du "Grand Journal" de Canal Plus](#), Jean Rochefort, présenté comme un "grand amateur de cheval", a en effet pris position contre ce qui est appelé "l'équitaxe". Selon lui l'augmentation de la TVA est un danger dont le risque est de mettre à mal les centres équestres qui, d'après l'acteur, gagnent déjà peu d'argent. L'équitaxe, "c'est condamner à mort une chose absolument essentielle [...] une industrie absolument énorme", a-t-il déploré.

Reconnaissant que l'équitation était "avant un sport de tradition", l'acteur a beaucoup insisté sur l'accessibilité de cette discipline "qui se démocratise de plus en plus". "Les clubs hippiques font monter les handicapés, apprennent aux gens à monter à cheval, ce qui permet à ceux qui se sont tapés sept jours de bureau ou d'usine d'aller - grâce à eux, pour un prix raisonnable - se balader en forêt le samedi matin ou le dimanche. C'est un trésor", a-t-il déclaré. "Ils ne faut pas leur couper la tête, ils vont mourir", a conclu Jean Rochefort.



2 décembre 2013

Une centaine de camions mobilisés contre la TVA équestre



Des cavaliers manifestent à Paris contre la hausse de la TVA à 20% pour les centres équestres, le 11 novembre 2013. (Photo Lionel Bonaventure. AFP)

Conséquence : des ralentissements étaient observés aux alentours de Paris, les protestataires se dirigeant vers le Salon du cheval de Villepinte (Seine-Saint-Denis).

Une centaine de camions roulaient depuis 7 heures du matin lundi sur plusieurs autoroutes en direction du Salon du cheval de Villepinte (Seine-Saint-Denis) pour dire non à la TVA à 20% pour les centres équestres, a indiqué à l'AFP Frédéric Borée, du collectif Equitation en péril.

«Cent vingt camions sont partis de quatre points de la région parisienne, du Haras de Jarly pour prendre l'A13, des Ulis pour emprunter l'A10 de Noisy-le-Grand pour rouler sur l'A4 et d'Evry sur l'A6», a-t-il précisé. Selon le Centre national d'Information routière de Rosny-sous-Bois, le total cumulé des encombrements pour l'ensemble du réseau francilien était de 117 kilomètres.

La manifestation des centres équestres provoquait en direction de Paris un ralentissement sur l'A6 à partir de Villabe et sur l'A10 15 kilomètres de ralentissement. Quant aux manifestants sur l'A13 qui avaient provoqué 22 km de ralentissement plus tôt dans la matinée, ils avaient quitté l'autoroute.

Un convoi parti du Haras de Jarly (Marnes-la-Coquette, Hauts-de-Seine), formé de dizaines de camions dont certains venus de Normandie, s'est mis en route à 8h30 pour rejoindre l'autre convoi parti de l'A10 sur le périphérique parisien, au niveau de la porte de Saint-Cloud.

«PAS UN SPORT DE RICHES»

Sur plusieurs camions des banderoles arboraient des slogans tels que «l'équitation n'est pas un sport de riche» et «TVA 20% = racket». «On n'a pas pour but d'embêter mais plutôt d'être vus», a déclaré à l'AFP Loïc Caudal, président du comité d'équitation des Hauts-de-Seine, en indiquant qu'une voie de passage serait laissée libre sur l'A13 et deux sur le boulevard périphérique.

«L'amendement (sur la hausse de la TVA, nldr) a été voté à 5 heures du matin dans un hémicycle quasiment vide mais les réseaux sociaux se sont mobilisés tout de suite. J'ai appris la nouvelle avec la vidéo (du vote) qui a fait le buzz sur internet. Beaucoup de PME ont peur de ne pas réussir à amortir cette hausse de la TVA», a expliqué Cédric Faveau, enseignant dans un poney-club de Maison-Laffitte (Yvelines) qui compte deux salariés pour 35 équidés. «Tout le monde ici a peur de perdre son emploi», ajoute sa voisine.

Emmanuel Feltesse, le directeur du Haras de Jarly, a fustigé, lui, le «mépris» du gouvernement pour l'équitation. «Si on voulait réserver ce sport à une certaine partie de la société, on ne s'y prendrait pas autrement. Tout le travail d'ouverture fait depuis plus de dix ans vis-à-vis des publics en difficulté, des handicapés, des scolaires, est anéanti !», a-t-il déclaré.

Le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA passant de 7 à 20%, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne encadrant l'application des taux réduits de cette taxe. Soucieux de répondre à cette inquiétude, le gouvernement a proposé de créer un «fonds cheval» et affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit.

Ecotaxe et TVA: routiers et centres équestres manifestent, perturbations attendues

Plusieurs axes routiers seront "fortement perturbés" ce lundi matin, en raison d'un nouveau mouvement des routiers contre l'écotaxe et d'opérations escargot des centres équestres contre la hausse de la TVA - Pascal Pavani/AFP

Plusieurs axes routiers seront "fortement perturbés" ce lundi matin, en raison d'un nouveau mouvement des routiers contre l'écotaxe et d'opérations escargot des centres équestres contre la hausse de la TVA, ont prévenu dimanche le Centre national d'informations routières (Cnir) et la préfecture de police de Paris.

En Ile-de-France, où "de fortes perturbations sont envisagées" sur les autoroutes et le réseau secondaire, la préfecture de police "conseille vivement aux automobilistes de différer leurs déplacements et de privilégier les transports en commun, et, pour les poids lourds, de contourner les autoroutes" concernées.

A13, A10, A6, A6a et b, A4, A1 et A170 ainsi que le périphérique parisien seront notamment perturbés entre 06H00 et 15H00 par des opérations escargot des responsables des centres équestres, contre la hausse de la TVA de 7% à 20%.

Selon Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif Equitation en péril, "des centaines de véhicules" vont "converger vers le Salon du cheval à Villepinte en Seine-Saint-Denis".

Les secteurs nord-ouest et est francilien seront également "fortement" touchés et l'A15 et l'A4 "fortement ralenties" par un nouveau mouvement des transporteurs routiers contre l'écotaxe. "Des perturbations ne sont pas non plus exclues sur le reste du réseau", y compris les routes secondaires d'Ile-de-France, précise le Cnir.

Routiers et centres équestres. Légères perturbations sur les routes



De premières légères perturbations sont enregistrées ce lundi en début de matinée sur les routes de France.

Quelques axes routiers étaient perturbés ce lundi matin en raison d'un mouvement des routiers contre l'écotaxe, annulé en cours de route, et d'opérations escargot des centres équestres contre la hausse de la TVA, selon le Centre national d'informations routières (Cnir).

Centres équestres

En Ile-de-France, des ralentissements (total 40 km), provoqués par des opérations escargot des centres équestres, sont enregistrés sur trois secteurs en direction de Paris : A6 avec 21 véhicules légers et 3 poids lourds ; A10 avec 10 poids lourds et 3 véhicules légers ; A13 avec 7 poids lourds, 5 vans (transports d'équidés) et 3 camionnettes. Pour autant, le Cnir qualifie le trafic d'"habituel".

Routiers

Dans le département du Nord, l'A25 est coupée à la hauteur de la commune de La Chapelle d'Armentières (17 km à l'ouest de Lille) et déviée en direction de Lille. Des ralentissements sont notés dans le département du Nord sur l'A1 avec une opération escargot "mobile", dit le Cnir, en direction de Lille et la création d'un bouchon d'une dizaine de kilomètres.

Dans les Bouches-du-Rhône, 45 poids lourds ont pris la direction de l'A7 depuis la zone industrielle de l'Anjoly à Vitrolles. A Fos-sur-Mer, 30 poids lourds rassemblés sur la RN 568.

En Ile-de-France, très peu de camions étaient présents aux barrages filtrants prévus.

Le collectif de transporteurs routiers qui avait appelé à cette nouvelle mobilisation nationale contre l'écotaxe a d'ailleurs annoncé lundi matin [l'annulation de l'opération](#).

Ecotaxe, TVA: les routiers marquent le pas, les dirigeants de centres équestres mobilisés

Des policiers devant un convoi transportant des chevaux lors d'une manifestation contre "l'équitaxe", le 2 décembre 2013 à Paris

En lutte contre la hausse de la TVA à 20% au 1er janvier 2014, les dirigeants de centres équestres avaient remis les poneys, mais sorti camions et caravanes lundi pour perturber la circulation sur les routes d'Île-de-France.

En revanche, les routiers qui appelaient à des barrages filtrants pour protester contre l'écotaxe, ont mis fin à leur mouvement plus tôt que prévu, faute d'un nombre suffisant de participants.

Selon le Centre national d' Information routière de Rosny-sous-Bois, la circulation était redevenue globalement fluide à mi-journée sur le réseau francilien, après un total cumulé de 117 km d'encombres dans la matinée. La manifestation des centres équestres ont provoqué en direction de Paris des ralentissements sur l'A6, l'A4, l'A10 et l'A13.

Quelque 120 camions de chevaux (vides) ont convergé vers 13 heures au parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) où se tient le Salon du cheval de Paris.

"Dans le cheval, on est pas des riches", a expliqué Aline, sur un parking du Haras de Jardy (Marnes-la-Coquette, Hauts-de-Seine) où une vingtaine de camions s'étaient donnés rendez-vous avant le lever du jour. Cette gérante d'une écurie à Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines), qui a participé à toutes les manifestations contre l'"équitaxe", a joué du klaxon de sa Polo grise dans l'un des quatre convois convergeant vers le Salon du Cheval.

"TVA en plus, on finit chez Findus", affirmait une affichette sur le pare-brise d'une voiture.

"Cette hausse de la TVA, ça va se répercuter sur toute la chaîne, les maréchaux-ferrand, les selliers, les vétérinaires... On n'aura plus les moyens d'entretenir nos chevaux et plus personne ne pourra les racheter", soupire son amie Anaïs, monitrice équestre au chômage.

Manif à Bruxelles?

Le monde de l'équitation se mobilise depuis plusieurs semaines contre une hausse de la TVA de 7 à 20%, destinée à mettre la France en conformité avec une directive européenne.

Pour Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif "Equitation en péril", "deux mille centres équestres (sur les 7.000 existants) et leurs 6.000 emplois sont menacés par cette hausse".

Lors d'une conférence de presse au Salon du cheval de Paris, Equitation en péril n'a d'ailleurs "pas écarté de nouvelles mobilisation en cas d'échec de négociations avec le gouvernement pour un amendement dans la loi de finances".

"Nous espérons que cela se terminera favorablement (...) Nous n'écartons pas de nouvelles manifestations. On peut aller à Bruxelles, c'est pas très loin. On saura se montrer inventifs", a déclaré François Lucas, président du Comité régional d'équitation d'Île-de-France.

Le gouvernement a proposé de créer un "fonds cheval" et affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit.

Lors d'une conférence de presse organisée à la hâte lundi soir, les ministres du Budget Bernard Cazeneuve et de l'Agriculture Stéphane Le Foll et des Sports Valérie Fourneyron ont rappelé que la France risquait 50 millions d'euros d'amende si elle était condamnée par Bruxelles.

Rendez-vous est également pris pour début de semaine prochaine avec le Commissaire européen en charge de la Fiscalité, Algirdas Semeta, pour demander des aménagements provisoires sur certaines activités sur les centres équestres.

Du côté des routiers, près de 200 camions ont participé aux barrages filtrants organisés lundi matin, selon les estimations du collectif, qui a finalement décidé d'annuler l'opération. "On est malheureusement contraints et forcés d'annuler", faute d'un nombre suffisant de camions, a expliqué le dirigeant du collectif Alain Spinelli devant la presse à Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne).

Des opérations escargot se sont poursuivies sur plusieurs grands axes routiers en région, sans toutefois provoquer d'importants bouchons.

"Nous avons atteint une partie de l'objectif. Alain Spinelli va être reçu par le ministre des Transports. Il va y avoir une vraie remise à plat de l'écotaxe", a précisé à l'AFP Yann Viguié, porte-parole du collectif.

L'écotaxe, qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2014 après deux reports, a finalement été suspendue sine die.

Interrogé lundi sur i-Télé, le ministre des Transports Frédéric Cuvillier a dit vouloir "lancer un plan de modernisation des transports routiers".



3 décembre 2013

La profession tente de résister face à la tempête (AG de la FNC)

L'assemblée générale de la Fédération nationale du cheval (FNC) s'est déroulée dans un climat très tendu le 3 décembre 2013.

Alors que la mobilisation des acteurs de la filière équine pour protester contre le [passage de la TVA de 7 à 20 %](#) est encore active, Marianne Dutoit, la présidente, a rappelé que l'augmentation de ce taux était inacceptable, tellement les marges de manœuvre financières sont étroites dans les entreprises.

« Il faut toutefois trouver rapidement une solution de sortie à la contestation, car bientôt on ne maîtrisera plus rien, a-t-elle alerté. A quelques jours de 2014, tout reste encore flou sur ce sujet. Certains centres de gestion auraient même déjà anticipé l'augmentation. Le gouvernement français a demandé à Bruxelles la possibilité d'appliquer une TVA réduite pour certaines activités sportives des équestres. Qu'en sera-t-il réellement dans un mois ? »

Xavier Beulin, président de la FNSEA, qui a aussi plaidé la cause de la filière équine auprès du gouvernement a indiqué, lors de l'assemblée générale, que « la position de Bruxelles n'est pas immuable. Des voies de sorties sont envisageables ».

Au sujet de la Pac, le responsable syndical a rappelé que les arbitrages demeurent compliqués. Une chose est sûre, il n'y aura pas d'aide couplée à la jument allaitante. Cette demande de la FNC n'a pas abouti. Le syndicat souhaite en revanche que ceux qui n'ont pas de référence DPU puissent raccrocher le « wagon » des prétendants aux aides.

La crise de la viande de cheval n'a pas eu que des impacts négatifs. Des idées ont germé au sein du syndicat après l'augmentation des ventes de viande de cheval dans les boucheries traditionnelles. « Mais il faudrait que l'on arrive à faire consommer du cheval produit en France. De façon à susciter une économie locale et à faire vivre nos éleveurs », indique Xavier Lerond, secrétaire général. Le lancement d'une étape de test de la « viande de cheval français », se fera en 2014. Un suivi régulier aura lieu pendant trois ans. Le problème sur le sujet, c'est l'abattage, car la réglementation s'est beaucoup durcie.

Marie-France Malterre

En savoir plus sur <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/filiere-equine-la-profession-tente-de-resister-face-a-la-tempete-ag-de-la-fnc-81016.html#qy8CCqcitDd1GgcE.99>

La ruade de Meura contre « l'équitaxe »



Le budget 2014 sera voté avant les fêtes de Noël.

REGION - Elu UMP de Thiérache, Frédéric Meura a présenté une motion au conseil régional vendredi. Il souhaitait dire « non à la TVA à 20 % sur la filière équestre ». Elle a été rejetée par la majorité de gauche mais le débat a bien eu lieu. En attendant un possible « réajustement » du gouvernement.

Paris aurait mal interprété les injonctions de Bruxelles. C'est en quelque sorte le message qu'ont voulu faire passer les élus d'Envie de Picardie (UMP et divers droite) à leurs collègues du conseil régional, réunis vendredi en séance plénière.

Le 12 novembre dernier, un décret publié par le gouvernement annonçait le passage de la TVA sur les activités équestres de 7 à 20 % à compter du 1er janvier 2014. Une décision provoquée par les injonctions de l'Union européenne, laquelle menacerait la France de sanctions si elle ne se pliait pas à cette directive.

Celle-ci a surpris le monde du cheval, qui tente depuis de réagir, quitte à manifester bruyamment son désaccord. Le gouvernement s'efforce quant à lui de calmer le jeu. « Stéphane Le Foll (le ministre de l'Agriculture, ndlr) vient de confirmer qu'il était possible de trouver une solution rapidement avec Bruxelles, a appuyé Christophe Coulon, autre élu UMP de l'Aisne désireux de faire approuver la motion. On devrait pouvoir obtenir une dérogation parce qu'il y eu erreur d'interprétation de la directive européenne. »

5 000 emplois en Picardie

Les élus d'Envie de Picardie ont bataillé. Même le Front national et son cheval fou se sont ralliés à sa cause, prétendant que la prise de position du groupe UMP reprenait trait pour trait celle qu'elle avait formulée quelques jours plus tôt. « Concernant l'Europe, seriez-vous sur le chemin de la rédemption ? », a même ironisé Michel Guiniot, leader du FN au conseil régional.

Auparavant, Frédéric Meura avait relevé le caractère « précipité » de la décision prise par le gouvernement. Il a rappelé « le coup très dur porté à l'ensemble de la filière, qui représente plus de 5 000 emplois en Picardie pour près de 1 800 entreprises. L'ensemble générant plus de 145 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Avec plus de 26 000 licenciés, la Picardie est également la première région équestre en France. »

Hier, des manifestations avaient lieu un peu partout dans l'hexagone pour protester contre cette hausse de TVA de 13 points, laquelle menacerait un tiers des centres équestres de fermeture. « C'est là aussi une des activités essentielles de nos nouvelles zones rurales », a défendu à son tour Olivier Paccaud, élu UMP de Compiègne, en référence au débat préalablement intervenu autour de cette question de la ruralité.

Venus en spectateurs attentifs, quelques professionnels de la filière équestre ont assisté aux débats. élu PRG de la majorité, Fabrice Dalongeville a souhaité se reposer sur la création d'un « fonds cheval », destiné à compenser deux tiers des pertes à venir pour cette activité (soit 20 M€ sur 30).

« Le débat sur la fiscalité mérite mieux qu'une décision symbolique »

Le gouvernement a par ailleurs précisé qu'il menait des négociations à Bruxelles pour amender cette mise à niveau de la TVA.

« La hausse de la TVA concerne de nombreux secteurs, a précisé Claude Gewerc. Les transports collectifs, l'artisanat, la restauration, etc. Pourquoi choisirait-on de protéger un seul secteur et pas l'ensemble ? » Le président du conseil régional rencontrera les représentants de la filière vendredi, « à leur demande ».

Concernant le secteur des paris (PMU), Frédéric Meura a souhaité défendre la moralité de l'hippodrome de La Capelle, qui « reverse la quasi-intégralité des sommes perçues dans l'organisation du trot à grande vitesse (TGV), une épreuve attirant les plus grands trotteurs du monde. »

Du côté des écologistes, on n'a pas été sensible aux arguments de la droite. « Le débat sur la fiscalité mérite mieux qu'une décision symbolique », estime le groupe Europe Écologie Les Verts .

« C'est un sujet qui dépasse nos clivages, a une dernière fois conjuré Christophe Coulon. Votez cette motion, amendée évidemment. » Peine perdue, la majorité de gauche du conseil régional n'a pas souhaité soutenir un coup de baguette sur les doigts de son gouvernement. Qu'il dresse lui-même ce cheval récalcitrant.

Eric JONNEAU

Budget 2014 : gare à la baisse des dotations

La session permanente du conseil régional de vendredi a permis à la majorité de présenter son projet d'orientation budgétaire pour 2014, ceci avant le vote du budget qui interviendra le 20 décembre.

« Moins d'emprunt mais plus d'investissement », promet-on du côté de la gauche, laquelle devra toutefois anticiper la baisse des dotations de l'Etat (184 M€ de moins pour l'ensemble des régions de France).

Reportée à 2015, « l'écotaxe aurait pu rapporter 33 M€ à la Picardie », déplore de ce point de vue le groupe écologiste. Le conseil régional a donc décidé de reconduire son impôt sur les produits pétroliers (ex-TIPP), lequel lui a rapporté plus de 20 M€ en 2012.

Claude Gewerc, le président, se réjouit cependant que la Picardie fasse partie des dix régions de France (50 en Europe) bénéficiant des crédits supplémentaires réservés aux « Région en transition ».

« En 2014 et 2015, ce sont 4,5 milliards de dotations en moins sur lesquels nos collectivités vont devoir pleurer », contrebalance toutefois Christophe Coulon pour le groupe Envie de Picardie (UMP et divers droite), qui rappelle « qu'entre 2009 et 2012, sous gouvernement de droite, le conseil régional chantait la bouche en cœur son désespoir vis-à-vis du gel des dotations de l'Etat. »

La surenchère rhétorique est une nouvelle fois venue du Front National, oiseau de mauvais augure. « Vous êtes aveugle et sourd, mais le grondement du peuple s'accroît chaque jour, prévient Michel Guinot, élu du Noyonnais. Vous ne sentez pas les plaques tectoniques qui bougent et se soulèvent. Je souhaite que cela se concrétise dans les urnes et non dans la rue. Le mécontentement est tel que la soupape de sécurité des municipales ne suffira pas. »

Les chiffres

Selon l'observatoire économique régional, la filière équestre en Picardie compterait 1 678 entreprises, 4 358 emplois pour un chiffre d'affaires de 146 millions d'euros.

Il y aurait plus de 30 000 chevaux dans la région, valorisant 57 000 hectares.

Les centres équestres vont convoier leurs poneys jusqu'à Bruxelles



INFO LE FIGARO - Les opposants à la hausse de la TVA de 7 % à 20 % au 1er janvier prévoient un rassemblement, lundi 9 décembre, devant Bercy. Un convoi se rendra ensuite à Bruxelles pour défendre la cause des centres équestres.

Le **Collectif de l'équitation en péril** qui s'oppose à la hausse de TVA de 7 à 20 % au 1er janvier 2014 sur les activités équestres, prévoit une nouvelle journée de mobilisation. Selon nos informations, un rassemblement de vans, camions et poneys est prévu devant les fenêtres du ministère de l'Économie et des Finances, dès 6 heures lundi matin 9 décembre. Un convoi se rendra ensuite à Bruxelles vers 8h30 pour arriver dans la capitale de l'Union européenne à l'heure du déjeuner. Les autorisations sont en cours de dépôt auprès des services de la préfecture de Police de Paris. «La pression est montée d'un cran, nos adhérents ont l'impression d'être menés en bateau par le gouvernement français, indique **Loïc Caudal**, l'un des portes paroles du collectif. Des sources bruxelloises nous ont dit par téléphone que le taux de TVA majorée à 20 % ne s'applique que pour le commerce de chevaux et les courses du PMU. Les autres activités peuvent continuer de bénéficier du taux réduit. Nous allons demander confirmation sur place à la Commission européenne».

Ralliement des communistes et des Verts

En France, sur le terrain politique, les centres équestres marquent des points. Après avoir obtenu, il y a quelques jours, un amendement au Sénat qui rétablit le taux de TVA réduit pour les activités de centres équestres, les députés de tout bord sont en train de rallier leur cause. «Les députés communistes, les Verts et quelques socialistes ont compris notre combat et sont désormais de notre côté, explique **Pascal Mulet-Querner**, autre porte parole du collectif. Nous rencontrons ce mardi Valérie Pécresse pour l'UMP», poursuit-il.

Le travail du gouvernement qui a tenté d'amadouer les dirigeants des centres équestres ne semble pas avoir totalement convaincu les bénéficiaires. Après le succès de l'opération escargot sur les routes franciliennes, Stéphane Le Foll, Valérie Fourneyron et Bernard Cazeneuve, respectivement ministres de l'Agriculture, des Sports et du Budget, ont confirmé la mise en place d'un plan d'accompagnement d'aide à la filière équestre pour limiter l'impact de la hausse de la TVA. Il prévoit la mise en place d'un «fonds» cheval et le maintien à tous les contrats signés avant la fin de l'année 2013 du taux réduit de TVA.

«Tant qu'aucun document officiel n'est signé pour annoncer le maintien du taux de TVA réduit pour les centres équestres nous ne lâcherons pas la pression», prévient Loïc Caudal.

Narbonne. L'équitaxe pourrait faire l'objet d'assouplissement



La région narbonnaise compte de nombreux centres équestres concernés par la mesure d'augmentation de la TVA de 7 à 20 %. /Photo DDM Walter Desplas.

Les centres équestres à dater du 1er janvier 2014 seront concernés par la mesure d'augmentation de la TVA qui passera de 7 à 20 %. Une mesure qui passe mal.

Pour se mettre en conformité avec les injonctions de la Cour de Justice de l'Union européenne et après une première condamnation le 8 mars 2012, le gouvernement a été contraint de mettre fin à partir du premier janvier 2014 au taux réduit de TVA dont bénéficiaient les centres équestre, une mesure qui a du mal à passer auprès des professionnels de la filière ainsi que des pratiquants, d'autant plus que cela intervient dans un contexte de crise général et d'augmentation d'impôts. Pourtant face au mouvement de grogne que ces prochaines augmentations de 7 à 20 % ont suscité, des aménagements pourraient être appliqués en fonction de l'activité, ou la pratique sportive serait distinguée des activités de gardiennage des chevaux par exemple. Le député européen Eric Andrieu a pu rencontrer récemment à Montpellier le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, auprès duquel il a pu plaider cette solution et il se réjouit que le ministre en ait tenu compte dans ses dernières déclarations comme il l'expliquait : « Afin d'éviter un nouveau contentieux avec la Commission européenne, il est possible de mettre en place un taux de TVA différent selon les activités des centres équestres. Cette solution est parfaitement conforme au droit européen, notamment aux paragraphes 13 et 14 de l'annexe III de la directive TVA de 2006 qui, notamment, permettent d'appliquer un taux réduit au droit d'utilisation des installations sportives », déclarait très récemment l'eurodéputé aux représentants régionaux des centres équestres venus le rencontrer à sa permanence narbonnaise. Pour conclure il rajoutait : « Cette ouverture vers un dialogue apaisé avec les acteurs de la filière a pour objectif d'agir au plus vite pour que l'équitation demeure un sport populaire, le troisième sport national en termes de licenciés ». Les acteurs de la filière quant à eux sont soulagés d'un possible assouplissement, mais pas complètement rassurés, tant que les mesures définitives ne sont pas prises, craignant surtout pour la viabilité de leurs activités qu'ils ont pour la plupart d'entre eux, de la difficulté à développer dans les conditions « favorables » actuelles.

La Dépêche du Midi

